



# MAINTENEZ VOS CONNAISSANCES À JOUR

Notre rôle en tant que « Conseiller aux entreprises » est de vous guider pour vous faire gagner du temps et sécuriser vos pratiques.

Notre formation « Les rendez-vous d'actualité du chef d'entreprise » vous permet en quatre après-midi (une par trimestre) de :



## DÉVELOPPER

vos connaissances  
sur les principaux sujets  
de 2019



## MAÎTRISER

de façon constante,  
l'actualité et la technique  
des sujets sociaux, fiscaux,  
juridiques, comptables et  
financiers



## GÉRER

les applications  
techniques au quotidien

# MAÎTRISE ET RÉACTIVITÉ FACE À UNE ACTUALITÉ COMPLEXE

Les Rendez-vous d'actualité vous permettent de bénéficier d'une veille juridique chaque trimestre, de faire le point sur vos connaissances et de les maintenir à jour.



## DROIT SOCIAL

- La loi de financement de la sécurité sociale
- La modification de la réduction générale des cotisations patronales
- Le nouveau cadre de la formation professionnelle
- La réforme des retraites
- Le décryptage de l'actualité législative et jurisprudentielle
- La fusion des régimes de retraites complémentaires



## DROIT FISCAL

- Loi de finances 2019
- Loi de finances rectificative 2018
- Evolution du CICE
- Actualité droit fiscal 2019
- Prélèvement à la source CIMR

## DROIT DES AFFAIRES

- Evolution et actualité jurisprudentielle
- Actualité droit des sociétés 2019

## DROIT ÉCONOMIQUE ET COMPTABLE

- Actualité droit comptable 2019
- Actualité A.N.C.
- La loi PACTE



DES ANIMATEURS  
À VOTRE ÉCOUTE

Animation par des experts praticiens au fait des dernières dispositions législatives, réglementaires et jurisprudentielles. Nos experts sont formateurs depuis de nombreuses années. À l'écoute, ils sauront répondre à vos questions.



## EN PRATIQUE

### LIEU

#### FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale  
du Bas-Poitou  
BP 20173 - 85203  
FONTENAY-LE COMTE

#### NIORT

53 rue des Marais  
CS 18 421  
79 024 NIORT

### DATES

#### FONTENAY-LE-COMTE

- Le 21 février 2019
- Le 27 juin 2019
- Le 19 septembre 2019
- Le 12 décembre 2019

#### NIORT

- Le 7 mars 2019
- Le 4 juillet 2019
- Le 24 septembre 2019
- Le 19 décembre 2019

### TARIF

Formation collective en quatre après-midi (14h-18h)  
dans les locaux du GROUPE Y NEXIA

833,33 € HT par personne - Coût total TTC : 1 000€  
(dont TVA récupérable 166 €)

Un forfait de 24 € TTC soit 20 € HT sera facturé pour tout  
envoi du dossier en cas d'absence du stagiaire.

### POUR S'INSCRIRE

Envoyer le bulletin d'inscription  
complété, signé avec le cachet de  
l'entreprise à **Mélanie RIGAUD**



PAR COURRIER  
Téléport 1 @7bis, avenue  
de Galilée - BP 10 115  
86961 FUTUROSCOPE



PAR MAIL  
m.rigaud@groupey.fr

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

contactez **Mélanie RIGAUD**



PAR TÉLÉPHONE  
05 49 49 49 10





Ce bulletin doit être dûment complété et retourné à Groupe Y / Mélanie RIGAUD

Téléport 1 @7bis - avenue de Galilée, BP 10 115, 86961 FUTUROSCOPE

Tél. : 05 49 49 49 10 - m.rigaud@groupepy.fr

## PARTICIPANT(S)

Nom (**en capitales**) : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél. : .....  
Fax : .....  
E-mail : .....

Accompagné(e) de :

Nom (**en capitales**) : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
E-mail : .....

## ENTREPRISE

Société : .....  
SIRET : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

## DATES DES SESSIONS

Oui, je m'inscris aux sessions de Fontenay-le-Comte

- Le 21 février 2019
- Le 27 juin 2019
- Le 19 septembre 2019
- Le 12 décembre 2019

Oui, je m'inscris aux sessions de Niort

- Le 7 mars 2019
- Le 4 juillet 2019
- Le 24 septembre 2019
- Le 19 décembre 2019

**TARIF** pour **QUATRE APRÈS-MIDI** (14h00 à 18h00)

Formation collective dans les locaux du Groupe Y, **833,33 € HT** par personne - Coût total TTC : **1 000 €**

(dont TVA récupérable 166 €).

Un forfait de 24 € TTC soit 20 € HT sera facturé pour tout envoi du dossier en cas d'absence du stagiaire.

Fait à : ..... Le : .....

Signature et cachet de la société